

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 097

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 86
Suppléants présents : 4
Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	100	Pour :	100	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Géraud ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : BELLECIN - tarifs des stages été 2021

Rapporteur : CASSABOIS Yannick

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

À la suite de la fusion, Terre d'Emeraude Communauté a conservé la compétence péri et extrascolaire pour les **Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)** des anciens territoires de Clairvaux, Orgelet et Arinthod. L'Accueil Collectif de Mineurs d'Orgelet ainsi que le secteur jeunes proposent pendant les vacances d'été des stages à Bellecin pour les enfants de 7 à 17 ans.

La tarification est basée, comme pour l'ACM d'Orgelet, sur une journée d'accueil avec ou sans repas et un supplément de 12 euros avec une présence obligatoire de 9h à 17h.

Les accueils du matin à partir de 7h30 et du soir jusqu'à 18h30 seront facturés au quart d'heure entamé en supplément, soit pour une journée de stage à Bellecin :

- De 7h30 à 9h : accueil échelonné avec une facturation au quart d'heure entamé,
- De 9h à 17h : séquence d'accueil obligatoire, 8 heures de facturation + 12€
- De 17h à 18h30 : départ échelonné avec une facturation au quart d'heure entamé,

Une semaine de stage comprend deux journées d'accueil avec repas qui seront facturés au tarif des repas de l'accueil de loisirs d'Orgelet et de trois journées sans repas (apportés par les enfants).

Ces stages se déroulent en juillet ou en août en parallèle des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs d'Orgelet.

Il est proposé d'appliquer les mêmes taux d'efforts que pour l'ACM d'Orgelet, à savoir :

- Un enfant : 0,035
- Deux enfants : 0,031
- Trois enfants : 0,027
- Quatre enfants et plus : 0,022
- Majoration de 0,010 pour les enfants extérieurs au territoire.

Exemples de tarifs pour les familles en fonction des revenus et de la composition du foyer pour une semaine repas compris :

	Prix par semaine de séjour (exemple)			
	Pour un accueil sur les tranches horaires obligatoires			
	Nombre d'enfant à charge			
Revenus mensuels en €	1	2	3	4 et +
650	76,80€	75,76€	74,72€	73,42€
1 500	88,70€	86,30€	83,90€	80,90€

2 500	102,70€	98,70€	94,70€	89,70€
3 500	116,70€	111,10€	105,50€	98,50€
4 500	130,70€	123,50€	116,30€	107,30€

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans la séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER les tarifs proposés pour l'organisation des stages de Bellecin lors des vacances estivales 2021

DE CHARGER Monsieur le Président de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210712-D_097_2021-DE